



Avignon, le 24 novembre 2022

COMPTE-RENDU du CDAS de VAUCLUSE du 21 novembre 2022

Le second (et dernier) CDAS de l'année 2022 s'est enfin réuni le 21 novembre 2022, non sans mal : en effet, suite au départ de la déléguée départementale de l'action sociale le 1er septembre dernier et la mise en place d'un intérim à distance par la déléguée des Hautes-Alpes, le Directeur et Président du CDAS a souhaité dans un 1^{er} temps attendre la nomination de la future responsable régionale, dans le cadre de la réforme de régionalisation de l'Action sociale, en octobre 2022. Puis, il a décidé unilatéralement de ne plus le convoquer, estimant que les sujets devant être débattus dans le cadre de cette instance d'ici à la fin de l'année, se limitant pour lui à l'organisation de l'Arbre de Noël et la mise en œuvre de la Carte culture pour les 15/18 ans, pouvaient l'être dans un cadre informel d'un groupe de travail (GT) et qui plus est en format distancié dans un espace temps contraint d'1 h 30. Nous avons refusé clairement cette possibilité estimant que l'instance institutionnelle qu'est le CDAS, dans le cadre d'un dialogue social nourri et apaisé, ne pouvait se limiter qu'à un GT et qui plus est uniquement en visio.

Les représentants de Solidaires Finances ont donc décidé, une première en Vaucluse, de demander la convocation expresse (en pièce jointe) d'un CDAS en invoquant l'article 3 du Règlement intérieur et en détaillant un ordre du jour plus conséquent que celui envisagé initialement par le seul Président du CDAS.

Ce CDAS s'est donc tenu le 21/11/2022 sous format mixte (présentiel/visio) avec un GT préparatoire le 14/11/2022 portant principalement sur l'organisation matérielle de l'Arbre de Noël et sur les perspectives d'actions dans le cadre du prochain Crédit d'Actions Locales (CAL) pour 2023.

En préambule, à la demande du Président, une minute de silence a été observée à la mémoire de notre collègue Grégoire Nitard, parti trop tôt : en effet, Grégoire siégeait et était investi au CDAS depuis plusieurs années. Un hommage appuyé lui a été rendu ensuite par le Président, hommage et initiative que nous partageons pleinement.

Avant la lecture de notre déclaration liminaire (en pièce jointe également), le Président, tel un chat retombant toujours sur ses pattes, a tenté de nous faire croire, avec les difficultés finalement avérées d'organisation de l'Arbre de Noël sans déléguée présente sur place, qu'il avait bien fait de convoquer lui-même ce CDAS. Nous ne sommes évidemment pas dupes de cette tentative de retournement de situation à son avantage et nous l'affirmons haut et fort : si ce CDAS a pu avoir lieu, c'est uniquement sur l'insistance et la demande écrite des représentants titulaires de Solidaires Finances et uniquement eux !!!

Après ces débats introductifs, les débats se sont déroulés selon l'ordre du jour que nous avons proposé, à savoir:

1 - Approbation du procès-verbal du CDAS du 28 avril 2022.

2 - Intervention à distance de la nouvelle Responsable régionale de l'Action sociale:

Après avoir présenté succinctement son parcours professionnel avant sa nomination au poste de Responsable régionale de l'Action sociale pour la région PACA le 01/10/2022, elle a expliqué comment elle comptait mettre en place la réforme de l'Action sociale au niveau de la région. Elle compte présenter son projet d'organisation au Secrétariat général d'ici à la mi-décembre, après avoir rencontré les délégués départementaux : elle envisage de créer des délégués de proximité (peut-être sur 1 voire 2 départements) et des délégués référents (restauration collective, logement, communication, par exemple) : après lui avoir posé la question, il ne lui paraît pas impossible d'avoir un délégué dit de proximité sur plusieurs départements. Nous lui avons donc indiqué que nous n'avions pas la même définition du mot « proximité ».

Solidaires Finances a alors réaffirmé avec force et conviction son attachement à un réseau de proximité qui a fait ses preuves et qui mérite un renforcement local plutôt qu'un échelon régional supplémentaire et la disparition de la proximité avec l'ensemble des bénéficiaires en activité ou à la retraite.

3 – Point de situation sur le recrutement du délégué de l'action sociale du Vaucluse :

La nouvelle responsable régionale est en train d'auditionner l'ensemble des candidats ayant postulé qui sont au nombre de 16 !!! Une chose est sûre et c'est tant mieux, le poste de délégué sera très vraisemblablement attribué à l'issue de ces auditions. Cependant, nous avons tenu à dénoncer ce nouveau mode de recrutement, issu lui aussi de la mise en œuvre de la réforme de l'Action sociale, laissée à la responsabilité d'une seule personne alors qu'auparavant, tous les acteurs de l'Action sociale (Président du CDAS, représentants des directions ministérielles et représentants des personnels) étaient associés pour auditionner et désigner (soit par un consensus général, soit par un vote) le nouveau délégué, ce qui avait été fait pour les 2 déléguées précédentes : cet ancien mode de recrutement avait fait ses preuves car les 2 dernières déléguées ont très largement et unanimement rempli leur rôle.

Le second bémol de ce nouveau mode de recrutement est que le futur délégué ne pourra pas prendre son poste au mieux avant le 1^{er} mars 2023, et sachant, que la déléguée intérimaire actuelle n'assurera l'intérim que jusqu'au 31/12/2022.

Quid de l'absence d'un délégué intérimaire sur une période de 3 mois pour engager les actions sur le CAL 2023 au moment où les projets d'actions doivent être budgétisés et finalisés

4 - Suivi CAL 2022 :

Les principales actions qui ont pu être mises ou qui seront mises en œuvre pour l'année 2022 sont l'Arbre de Noël pour un peu plus de 14 000 €, le renouvellement de l'abonnement au site « Toutapprendre.com » pour 9 000 € environ et la Carte Cadeau culture pour les 15/18 ans pour le solde du budget alloué au CAL 2022 pour le Vaucluse soit un total de 27 053 €.

Concernant le site « Toutapprendre.com » renouvelé jusqu'en septembre 2023, nous nous permettons de rappeler que l'accès ouvert à tous les agents et enfants du Vaucluse permet un accès illimité à une bibliothèque en ligne sur le développement personnel (code et permis, langues, multimédia, sport et fitness, secourisme, bien-être et santé), les loisirs (cuisine et nutrition, musique, arts et loisirs créatifs, documentaires, jeunesse et gaming, livres et BD), du soutien scolaire (toutes les classes et toutes les matières) ainsi que les options suivantes : Profs en ligne et Juristes en ligne.

N'hésitez pas à l'utiliser et si vous avez perdu l'identifiant et le code connexion, ce compte-rendu étant en ligne en accès public, demandez-les nous par mail et nous vous les ferons suivre !!!

Concernant la carte Culture pour les 15/18 ans, 92 demandes ont été déposées et une relance vient d'être envoyée par la déléguée intérimaire, à notre demande, pour que tous les bénéficiaires de cette carte cadeau culture puissent en bénéficier, le montant sera entre 30 et 40 €.

5 – Organisation de l'Arbre de Noël (07/12/2022) :

Un point exhaustif sur tout ce qu'il y a à faire pour l'organisation de cette manifestation (de la préparation dès à présent, le jour J jusqu'au spectacle en passant par la gestion des jouets non distribués) a pu être fait et validé pour que cet Arbre de Noël en présentiel (auquel nous tenons fortement) puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

A noter qu'il aura bien lieu comme les années précédentes à Montfavet le mercredi 7 décembre après-midi : une invitation sera envoyée prochainement par la délégation à l'action sociale.

Précisions très importantes :

- le bon de retrait du jouet est à imprimer individuellement à partir du lien reçu par mail en retour, lors du choix du jouet sur l'application Mikados dans le courant de l'été. Aucun bon de retrait ne pourra être imprimé ou réimprimé par la délégation cette année.

- les cartes-cadeaux choisis par les agents à la place d'un jouet seront envoyés directement par mail, normalement à partir du 29/11.

6 – Décision à prendre sur le marché des sorties 2023:

Les propositions de sortie avec bus nécessitant le passage obligé par un marché public ont été validées pour : Cassis (les Calanques), visite de la Grotte Chauvet, excursion sur Porquerolles, week-end ski dans le Devoluy. Réponses au dépouillement des offres reçues sur ces marchés mais pas avant la fin janvier 2023.

Nous avons également profité de ce point pour faire état de nos propositions pour les actions hors marché public :

- Journée Bien-être (si possible en mars comme les années précédentes) ;
- Chèques Culture 15/18 ans ;
- Chèques Naissance ;
- Amitiés Finances (qui permet par un petit geste, une petite attention (bouquet de fleurs, livre, boîte de chocolat, etc.) de garder le lien et rester en contact avec un agent en situation de souffrance (par exemple en longue maladie) et de lui apporter ainsi le soutien de notre communauté professionnelle ;
- Journée Retraités à intégrer dans une sortie avec les actifs ;
- bien évidemment l'Arbre de Noël (si possible avec le retour de la Kermesse à la place du spectacle)
- renouvellement de l'abonnement au site « touapprendre.com » si budget suffisant et si statistiques d'utilisation positives.

7 – Point sur la situation du Restaurant Financier d'Orange:

Un nouveau bureau de l'association gérant cette petite structure vient de se mettre en place. Étant donné que le prestataire effectuant les portages de repas vient d'être racheté, le restaurant est actuellement à l'arrêt dans l'attente de régularisation des comptes de gestion et surtout de la signature, après accord avec le nouveau prestataire sur les prestations attendues et les tarifs pratiqués, du nouveau contrat de portage des repas. Nous avons insisté sur la nécessité du maintien de cette solution de restauration collective sur le site d'Orange appelé à recevoir plus d'agents dans un proche avenir pour 2 raisons essentielles :

- la possibilité de déjeuner à un tarif subventionné un repas complet et chaud ;
 - le maintien de l'emploi de l'agent de restauration
- afin de ne pas arriver à ce qui s'est passé à Cavaillon (fermeture de la cantine et licenciement de l'agent de restauration).

Pour cela, nous avons demandé à la Direction de demander au Secrétariat Général d'apporter son aide et expertise à la nouvelle équipe composant le bureau de l'association gestionnaire.

En attendant, le restaurant financier étant fermé depuis plus de 4 semaines, nous avons demandé la

mise en œuvre des tickets restaurant à titre provisoire avant la réouverture du restaurant financier. En réponse, la Direction a botté en touche en essayant de nous faire croire chercher un conventionnement avec un restaurant commercial, chose quasi impossible étant donné que le dit restaurant devrait se situer dans un rayon maximal d'1 km de l'Hôtel des Finances et qu'il n'y a aucun établissement de ce type dans ce rayon.

Surtout que si cette solution existait, l'administration en profiterait alors pour fermer définitivement le restaurant financier, comme à Cavaillon, avec un conventionnement avec Flunch situé à 995 m du Centre des Finances Publiques

Suite au prochain épisode

8-Point sur la restauration collective à la Cité Avignon, pendant la durée des travaux de rénovation:

Nous avons demandé l'inscription de ce point à l'ordre du jour pour acter une anticipation de la fermeture du RIA (pour une durée estimée de 6 mois en 2024) et commencer à réfléchir à des solutions alternatives de restauration (portage de repas, conventionnement temporaire, food-trucks, tickets restaurant etc.) pour les agents de la Cité pendant la fermeture, sans encore plus les pénaliser que les travaux dans leurs services respectifs qui vont durer au minimum 2 ans à compter de 2023.

La Direction a répondu être en pleine réflexion sur les différentes solutions alternatives à la fermeture du restaurant administrative avec notamment la possibilité de food-trucks positionné sur le parking de la cité administrative qui serait géré par le personnel du RIA. Elle est toutefois hostile à une distribution systématique des tickets restaurant que Solidaires Finance continuera à réclamer en cas de défaut de solution de restauration non subventionnée.

En conclusion, l'ensemble des débats tenus en séance a démontré encore une fois que, pour Solidaires Finances, la tenue de ce CDAS était bien nécessaire, preuve la teneur et la longueur des nombreux sujets abordés, et surtout que l'Action Sociale doit être toute une gestion au plus près de l'humain : elle est partie prenante d'une politique qui participe au progrès social sous toutes ses formes et qui contribue à l'amélioration de vie des actifs et des retraités.

Solidaires Finances attache et continuera d'attacher une grande importance à l'action sociale qui grâce à ces prestations permet aux agents de mieux faire face à leurs difficultés.

Restons vigilants !!!!!

Vos représentants ayant siégé :

Anne-Catherine NAVARRO

Lætitia GRANIO-LOURENCO

Benoît SAUTECOEUR

Patricia BARCELO

Stéphanie SABOTIER

- **NON à la disparition du réseau départemental de l'Action sociale**
- **NON à la vente des résidences de vacances EPAF**
- **NON à la baisse des budgets de l'Action sociale**
- **NON à la disparition programmée des CDAS**

